

NUMÉRO 1312-1104

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, dûment convoquée et tenue le 9 décembre 2013, à 20h00 au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Luc Perreault, M. Christian Roy, M. Éric Lessard,

M. David Lessard, Mme Roxane Nadeau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy. Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tel que requis par l'article 153 du code municipal, il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, présents et absents à l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1312-1104-2

Il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur David Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Adoption du budget 2014

1312-1104-3

Il est proposé par madame Roxane Nadeau, appuyé par monsieur Christian Roy et résolu, que le budget de la municipalité pour l'année 2014 soit adopté au montant de 534 671 \$ selon la répartition suivante des postes :

DÉPENSES :	REVENUS
Administration générale113 373 \$	Taxes453 583 \$
Sécurité publique69 566 \$	Transferts inconditionnels
Réseau routier129 031 \$	Transferts conditionnels28 088 \$
Déneigement85 000 \$	Services rendus - org. mun0 \$
Éclairage des rues2 200 \$	Autres services rendus49 000 \$
Transport collectif846 \$	Imposition de droits500 \$
Hygiène du milieu63 483 \$	Amendes et pénalités1 500 \$
Urbanisme11 603 \$	Intérêts500 \$
Loisirs et culture59 569 \$	Autres revenus 1 500 \$
Frais de financement \$	
Remboursement de la dette0 \$	
534 671 \$	534 671 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

R-197 4. Adoption du règlement 197 – Taxation 2014

1312-1104-4

Il est proposé par monsieur Éric Lessard, appuyé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le règlement no 197 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2014 et les modalités de leur perception soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

6. <u>Levée de la séance</u>

1312-1104-6	À 20h25, il est proposé par mo Perreault et résolu, de lever la séan	nsieur David Lessard, appuyé par monsieur Luc ce.
	,	Adoptée à l'unanimité des conseillers
	Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès- par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 1-	
	Jeannot Roy, maire	Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière